

PLUi-H : l'élaboration entre dans sa troisième phase

PLUi-H
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & HABITAT
— Mellois en Poitou —



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat de Mellois en Poitou avance, la deuxième phase de l'élaboration, celle du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) touche à sa fin. Le PADD expose le projet d'aménagement du territoire pour les 15 années à venir, décliné sous forme d'orientations générales et d'objectifs. Il pose les bases d'un projet politique harmonisé et durable à l'échelle intercommunale, intégrant les spécificités des 62 communes, en concertation avec les habitants et d'autres acteurs du territoire.

Le contenu du PADD a été présenté aux habitants lors de cinq réunions publiques qui ont eu lieu dans le territoire en présence des élus, durant le mois de mars dernier. Vous pouvez consulter la présentation qui a été faite à partir du site internet de Mellois en Poitou, dans la rubrique Actions puis Aménagement.



Un territoire engagé dans une transition écologique fondée sur la sobriété, l'amélioration de la qualité de ses ressources et la performance énergétique



Un territoire aménagé pour accueillir une économie plurielle dans une logique de complémentarité et d'équilibre avec le tissu économique existant



Un territoire rural multipolaire qui renoue avec une croissance mesurée de sa population en adaptant et en diversifiant son offre de logements et d'hébergements

LES 5 AXES DU PADD



Un territoire riche de ses patrimoines et de ses paysages qui les valorise et les ménage, pour offrir un cadre de vie favorable à la santé



Un territoire qui s'approprie le « zéro artificialisation nette » de la loi Climat et Résilience

Ces objectifs inscrits dans le PADD seront traduits dans le futur règlement PLUi-H, par règles d'occupation des sols et de construction dans les différentes zones qui seront cartographiées (urbaines, agricoles, naturelles, à urbaniser ...). C'est le travail qui sera mené jusqu'à la fin de l'année 2024, en étroite collaboration avec chaque commune et en concertation avec les habitants.

VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER, VOUS AVEZ UNE DEMANDE ?



POUR RECUEILLIR VOS CONTRIBUTIONS

Des registres papiers sont à votre disposition dans toutes les mairies. Un registre dématérialisé en ligne est accessible depuis le site internet



NOUS ÉCRIRE

À notre adresse mail : planification@melloisenpoitou.fr ou un courrier à l'attention de la direction de l'aménagement et de l'habitat, au 9 avenue de l'Hôtel de Ville, 79110 CHEF-BOUTONNE.



LA CARTE PARTICIPATIVE EN LIGNE

Pour repérer directement sur la carte vos propositions ou vos demandes. Elle est accessible depuis le site internet de Mellois en Poitou.



... Et retrouvez en 2024 les créations de Guillaume Bouzard qui accompagneront l'avancement du projet.



RÉUNIONS/ÉVÈNEMENTS PUBLICS

Seront programmés à toutes les phases de l'élaboration jusqu'à l'enquête publique. Les annonces sont faites via les différents canaux de communication de Mellois en Poitou :

www.melloisenpoitou.fr  

PLUi-H
EN SAVOIR PLUS

